

SUEVRES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2019

Le 17 janvier 2019 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Robert HOUDIN, 1^{er} adjoint, en remplacement de M. Philippe LAMOUREUX, Maire empêché.

Présents : M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Lydie BORDEAU, Mme Monique ZEPHIRIN, Mme Sylvie ROBINEAU, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Frédéric DEJENTE, Mme Suzanne BRETON, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Olivier LAROCHE, Mme Florence BOISSET, M. Jean-Yves LESIMPLE, M. Raphaël PILLEBOUE, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Annick DENIS, Mme Maryse PRETS

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Philippe LAMOUREUX a donné pouvoir à M. Raphaël PILLEBOUE

Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT a donné pouvoir à M. Jean-Marc LEROUX

Secrétaire : Mme Suzanne BRETON

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13/12/2018
2. Affaires générales
 - ♦ Avis du conseil municipal sur le projet du Plan Particulier d'Intervention de la centrale nucléaire de St-Laurent des Eaux. Le conseil municipal émet un avis favorable au projet : 18 voix pour
3. Bâtiments communaux
 - ♦ Location d'un logement communal à la MSP : une participation mensuelle de 60 € est demandée et ce jusqu'au 31 mars 2019 : 18 voix pour
4. Travaux :
 - ♦ Demande de subvention au titre de la DETR 2019 – Vestiaires foot : 17 voix pour. M. FERREIRA ne prend pas part au vote.
 - ♦ Faisabilité géothermie : Considérant les premiers résultats qui démontrent qu'il sera difficile d'utiliser la géothermie eau/eau, il est préconisé d'envisager un projet avec un champ de 23 sondes. Le conseil municipal donne son accord (18 voix pour) pour procéder à un forage d'essai par sondes.
5. Urbanisme :
 - ♦ Choix d'un avocat : contentieux « Petit sentier de Bassonnes » : Le Cabinet Gendres et Associés est retenu pour un montant de 1800 € TTC : 17 voix pour et 1 abstention
 - ♦ Autorisation donnée au Maire d'ester en justice : contentieux devant le Tribunal Administratif : 18 voix pour
 - ♦ Acquisition de parcelles sises rue des Châteliers pour l'euro symbolique : 18 voix pour
6. Eau/Assainissement :
 - ♦ Choix de l'entreprise pour le suivi agronomique du plan d'épandage des boues de la station d'épuration. La Sté SAUR a été retenue pour un montant de 1 202 € HT : 18 voix pour
 - ♦ Transfert obligatoire des compétences assainissement au 1er janvier 2020 à la CCBVL. L'ensemble du conseil municipal ne voit pas l'intérêt de transférer les compétences assainissement à la CCBVL, c'est pourquoi il décide de s'opposer au transfert automatique de la compétence assainissement des eaux usées à la CCBVL à compter du 1^{er} janvier 2020 : 18 voix pour
7. Coopération intercommunale
 - ♦ Tourisme : piste cyclable le long de la RD 2152, entre la ville de Mer et la voie communale dite de Levraut sise à Suèvres :
 - autorisation de réaliser une piste cyclable : 8 voix pour, 2 abstentions et 8 voix contre
 - convention d'utilisation et d'entretien des chemins ruraux : 8 voix pour, 2 abstentions et 8 voix contre

8. Informations diverses / Questions diverses

- ♦ Enquêtes statistiques de l'INSEE sur la commune :
 - sur les conditions de travail du 1^{er}/01 au 31/05/2019
 - sur le cadre de vie et la sécurité du 1^{er}/02 au 15/04/2019

- ♦ Un cahier de doléances est à la disposition des administrés aux heures d'ouverture de la mairie.

Fait à Suèvres, le 29 janvier 2019
Pour le maire empêché : Jean-Robert HOUDIN – Premier Adjoint